Image not found or type unknown

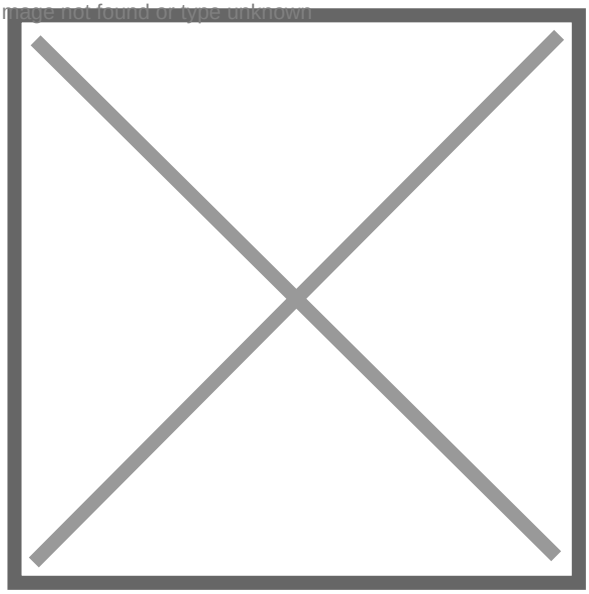

La définition du concubinage

Par **souraya26**, le **17/10/2008** à **09:57**

bonjour,
voila je vis seule avec mes enfants, je supporte toute seule mes charges et j'ai des relations intimes avec un homme, il dort de temps en temps chez moi et mes enfants l'appelent meme papa. il m'aide parfois par exemple si je suis dans l'impossibilité d'aller chercher mes enfants a l'école il le fait. je suis enceinte et c'est lui le papa. mon problème c'est que cet homme n'est résponsable financierement car nous avons déja éssayé de vivre ensemble mais il ne fait aucune participation financiere et je n'ai pas de revenus alors que lui il en a. donc depuis on ne partage plus la meme adresse mais il vient souvent chez moi.

DONC MA QUESTION EST : EST CE QUE NOUS SOMMES CONSIDERE COMME ETANT EN CONCUBINAGE ?

MERCI DE VOTRE REPONSE.
CORDIALEMENT VOTRE.

Par **Marion2**, le **17/10/2008** à **12:31**

Bonjour,
Non, puisque vous ne vivez pas ensemble et que vous avez deux adresses différentes.
Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés